

<p><b>Pâturages extensifs (type humide)</b></p>	
<p><b>Localisation</b></p>	
<p>Parcelles situées en pied de versant avec sol lourd marneux, le long de dolines, sur les versants nords frais et humides</p>	
<p><b>Plantes indicatrices</b></p>	
	<p><b>Joncs</b> (<i>Juncus sp.</i>)          Populage (<i>Caltha palustris</i>)          Bouton d'or (<i>Trollius europaeus</i>)          Laïches (<i>Carex sp.</i>)          Petites gentianes bleues/violet (<i>Gentiana sp.</i>)          Polygales (<i>Polygala sp.</i>)</p>
<p><b>Espèces cibles</b></p>	
	<p><b>Tétrix forestier</b> (<i>Tetrix undulata</i>) (non menacé)          Agrion hasté (<i>Coenagrion hastulatum</i>) (pot. menacée)          Leucorrhine à gros thorax (<i>L. pectoralis</i>) (menacée d'extinction)</p>
<p><b>Espèce caractéristique</b></p>	
	<p>Cuivré écarlate (<i>Lycaena hippothoe</i>) (non menacé)</p>

### Mode d'exploitation de la surface

- Pacage extensif
- Maintenir des surfaces humides ouvertes, éviter un trop fort embuissonnement en tolérant quelques saules dispersés
- Maintenir ou recréer des gouilles là où l'eau s'écoule (sources, ruisselets, dépressions marneuses), pour les libellules
- En cas d'abreuvoir pour le bétail, maintenir en défens quelques mètres carrés permettant le développement de végétaux, non piétinés



### Justification de la mesure

Le tétrix forestier a besoin d'endroits humides mais non boisés, voire légèrement ensoleillés. Ces surfaces sont favorables également à la diversité floristique. Les saules sont intéressants pour d'autres papillons (aussi abeilles, etc.) mais ne doivent pas couvrir toute la surface.

Les libellules ont besoin pour leur développement de petites zones protégées du piétinement. Lors de la métamorphose, les larves sortent de l'eau et s'accrochent à la végétation environnante. Il est donc nécessaire d'en conserver quelques éléments autour des abreuvoirs ou des petits plans d'eau (mares, fossés), en laissant tout en laissant l'accès au bétail sur une autre partie du bord. Sur les écoulements d'eau, recréer des petites gouilles.

### Rappel des conditions OPD/OTerm/OQE

OPD	OQE "Qualité"
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune fumure importée ni produit phytosanitaire (uniquement traitement plante par plante)</li> <li>- Utilisé une fois par an au minimum</li> <li>- Coupe de nettoyage autorisée</li> <li>- Pas d'apport de fourrage d'appoint sur le pâturage</li> <li>- Minimum 20 ares / parcelle d'un seul tenant</li> <li>- Exclusion si 20% de la surface avec Ray-grass, Vulpin des prés, Dactyle, Pâturin des prés et commun, Renoncule âcre et rampante, trèfle blanc</li> <li>- Exclusion si 10% de la surface avec Rumex, Chénopode Bon-Henri, Ortie, Chardon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20% de la surface avec flore de qualité (condition nécessaire pour obtenir la qualité, permet d'obtenir 50% des contributions "OQE qualité")</li> <li>- 10 – 40% de la surface avec des structure de qualité (condition supplémentaire pour avoir 50% des contributions "OQE qualité") et</li> <li>- 5% au minimum avec des structure ligneuse de valeurs écologique (condition supplémentaire pour avoir 50% des contributions "OQE qualité") et</li> <li>- Présence d'une structure buissonnante et une structure paysagère (condition supplémentaire pour avoir 50% des contributions "OQE qualité")</li> </ul>